

SST Initial - Sauveteur Secouriste du Travail

OBJECTIF DE LA FORMATION: SST Initial : Être capable d'intervenir face à une situation d'accident et être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels de son entreprise en vue de l'obtention du certificat de Sauveteur Secouriste au Travail

RÉSULTATS ATTENDUS :

Être capable d'intervenir face à une situation d'accident et être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels de son entreprise

ENCADREMENT FORMATEUR :

Encadrement d'un moniteur SST expérimenté (+100 sessions par an) certifié INRS, Mannequins, défibrillateur, trousse SST..., supports de cours (Mis à disposition par Formation Stratégique).

PUBLIC VISÉ :

Toute personne souhaitant devenir Sauveteur Secouriste du Travail ou renouveler son certificat

PRÉ REQUIS :

Initial: Aucun. Recyclage: Être titulaire du certificat SST

SUIVI - ÉVALUATIONS :

Suivi et sanction de la formation : feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation et avis post formation. - Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud - Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par le formateur - Examens théoriques et pratiques selon les grilles de compétences de l'INRS - Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des SST. - Evaluation sous forme d'entretien (questions/réponses) - A l'issue de cette évaluation, un Certificat Secouriste du travail est délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable. - Dans le cas où le candidat ne peut mettre en œuvre, pour des raisons d'aptitudes physiques, l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SST, il se verra délivrer une attestation de suivi de la formation.

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique. Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme. Partie théorique : Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur et d'exercices en groupe (étude de cas vidéo, schémas, etc.), d'échange d'expériences, de démonstration et d'explications sur paperboard. Vérification des acquis tout au long de la formation à l'aide de quizz. Partie pratique : Mise en situation en groupe. Après démonstration et explication par le formateur, à tour de rôle, chaque stagiaire effectue des manœuvres sous sa direction pendant que le reste du groupe suit en écoute pédagogique les indications et corrections du formateur. Les exercices augmentent progressivement en difficultés et sont adaptés à l'évolution de chaque stagiaire. Un bilan est effectué en fin de journée pour suivre la progression.

ACCESSIBILITÉ :

Personne en Situation d'Handicap Bienvenue. Un accompagnement spécifique peut être engagé. Notre référent handicap est à votre disposition au numéro indiqué dans nos coordonnées.

CONTENU DE LA FORMATION :

Être capable de situer le cadre juridique de son intervention
 Connaître les éléments fixant le cadre juridique dans son entreprise
 Connaître les éléments fixant le cadre juridique en dehors de son

entreprise

Être capable de mobiliser ses connaissances du cadre juridique de son intervention

Être capable de réaliser une protection adaptée

L'alerte aux populations

Reconnaitre les dangers persistants

Supprimer ou isoler les dangers

Examiner

Examiner la victime afin de déterminer l'action à mettre en œuvre

Alerter ou faire alerter

Définir les éléments du message d'alerte, et le moment le plus opportun

Définir qui va alerter et rendre compte au sein de l'entreprise

Organiser l'accès au secours

Secourir

La victime saigne abondamment

La victime s'étouffe

La victime répond et se plaint de sensations pénibles et ou présente des signes anormaux

La victime répond et se plaint de brûlures

La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements

La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment

La victime ne répond pas mais elle respire

La victime ne répond et ne respire pas

Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention dans l'entreprise

Se situer en tant qu'acteur de la prévention

Appréhender les notions de base en matière de prévention

Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan

d'organisation de la prévention de l'entreprise de la / des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Définir qui informer

Définir les éléments à transmettre

Evaluation des SST

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des SST.

Evaluation sous forme d'entretien (questions/réponses)

A l'issue de cette évaluation, un Certificat Secouriste du travail est délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

Dans le cas où le candidat ne peut mettre en œuvre, pour des raisons d'aptitudes physiques, l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SST, il se verra délivrer une attestation de suivi de la formation.

LANGUE : Français

CERTIFICATION

Obtention du certificat SST de l'INRS sous réserve de validation des

LIEU, DATES ET HORAIRES DE LA FORMATION

Cf. convention, convocation ou devis joint

Contact@formationstrategique.fr

MONTPELLIER : 13 Rue de la garrigue 34130 Mudaison - 04.67.92.15.56

ALES : 217, Ch. du Réservoir - 30140 BAGARD - 04.66.24.98.44

SAS au Kal-7800 € / RCS 484 937 933 00022 / TVA FR.51 484 937 933 / NAF 8559A. N° déclaration de Prestation 91-30-02586-30